

29 mai 2005, un paysage dynamité

Par Dominique Reynié,

Professeur des Universités à l'Institut d'études politiques de Paris

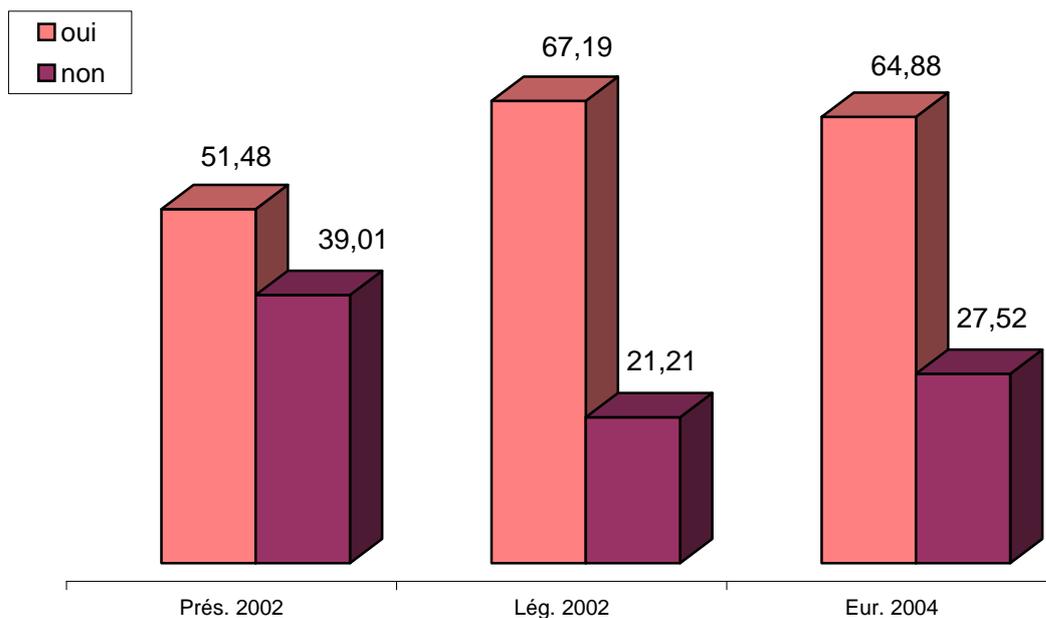
L'exercice démocratique du 29 mai 2005 confirme amplement que le référendum demeure un instrument propice au détournement, particulièrement par temps de morosité économique et d'impopularité gouvernementale. La victoire du « non » peut être comprise comme celle d'un « vote sanction » national dont l'Union européenne supportera le coût. Selon l'enquête Ipsos, la première motivation invoquée par ceux qui ont voté « non » a été l'expression d'un mécontentement à l'égard de « la situation économique et sociale actuelle en France » (52%). Pour la Sofres, 40% des électeurs ayant choisi le « non » ont répondu « vouloir exprimer mon ras-le-bol vis-à-vis de la situation politique actuelle ». L'enquête CSA met en lumière qu'au moment de voter, 41% des électeurs interrogés avaient d'abord en tête la situation sociale de la France. C'est donc dans le cadre d'un scrutin perçu avant tout comme national que les Français se sont prononcés sur un enjeu européen.

Les forces en présence.

Du point de vue de l'engagement des formations politiques, le « oui » était défendu par quatre partis : les Verts, le Parti socialiste, l'UDF et l'UMP. Le « non » était défendu par neuf formations comprenant le Parti communiste, trois partis d'extrême gauche - Lutte ouvrière, la Ligue communiste révolutionnaire et le Parti des travailleurs -, deux partis d'extrême droite - le Front national et le MNR- et trois partis souverainistes - le Mouvement pour la France, le Rassemblement du peuple français et le Mouvement des citoyens. Au premier coup d'œil, le rapport de force électoral est très favorable aux partis du « oui ». Si l'on compare les performances de chacun des deux camps lors des trois dernières élections où il était possible d'évaluer séparément leur influence, c'est-à-dire en dehors des moments où le PC et le PS se sont associés en présentant des listes d'union comme ce fut le cas lors des élections régionales de mars 2004, l'écart est toujours en faveur des partisans du « oui ». L'écart le plus faible peut être relevé le 21 avril 2002, mais il est cependant de 15 points. La victoire du « non » s'explique aisément par le ralliement d'une large partie de l'électorat socialiste et écologiste.

Selon Ipsos, 56% des électeurs qui se disent proches du PS ont voté « non ». La proportion grimpe à 60% pour les électeurs qui se disent proches des Verts. De même, toujours selon Ipsos, 54% des électeurs déclarant avoir voté Lionel Jospin le 21 avril ont voté « non » le 29 mai. On retrouve la même proportion de « non » parmi les anciens électeurs de Noël Mamère (55%). De nombreux électeurs de gauche ont certainement eu le sentiment d'avoir à voter une seconde fois avec ou pour Jacques Chirac, après le 5 mai 2002, et n'ont pas voulu prendre le risque que leur bulletin puisse être confondu avec un soutien à la majorité en place. Il n'en demeure pas moins que la victoire du « non » est la conséquence du basculement d'une fraction majoritaire de l'électorat de gauche et que ce basculement a été largement favorisé par la dissidence de quelques responsables socialistes, au premier rang desquels Laurent Fabius, désormais porteur d'une responsabilité historique dans l'avènement du « non » français au Traité européen.

Pourcentage des suffrages exprimés obtenus aux élections présidentielle et législatives de 2002 et aux élections européennes de 2004 par les partis appelant à voter "oui" et les partis appelant à voter "non" au référendum sur la Constitution européenne



La campagne référendaire

La campagne a été marquée par un intérêt dont l'intensité a pu surprendre et dont témoignait notamment le succès des livres consacrés non seulement au Traité mais aussi plus largement aux questions européennes. Les Français ont certainement beaucoup appris à propos de l'Union européenne... avant de lui porter un coup terrible. Comme dans toute campagne électorale, la qualité des débats a été inégale. De nombreux arguments défavorables au Traité

ont eu un grand retentissement sans avoir pour autant de fondement valable -le meilleur exemple est probablement la mise en cause du droit à l'avortement-. La principale caractéristique de cette campagne est peut-être d'avoir été dominée par la peur et la confusion, dans un climat général imputant la responsabilité des principaux problèmes rencontrés aujourd'hui par les Français à un texte européen qui n'était pas entré en application...

Sans prétendre rendre compte de l'ensemble du débat, on peut retenir deux arguments qui ont été particulièrement saillants. Ils éclairent également l'état dans lequel se trouve la société française : le procès du libéralisme et le thème de la « renégociation ».

Le procès du libéralisme aura été l'événement idéologique de cette campagne référendaire et certainement l'une des causes de la victoire du « non ». Il s'est habilement appuyé sur une actualité riche en reportages sans mesure et commentaires particulièrement anxiogènes concernant les délocalisations, le textile chinois, la directive Bolkestein, etc. Si la protestation antilibérale a beaucoup pesé sur la campagne, c'est parce qu'elle permettait de mettre en question le modèle de l'économie de marché sans avoir à assumer une position proprement « anticapitaliste » et en même temps de contester l'élargissement de l'Union, de 15 à 25 membres, sans avoir à assumer une position franchement anti-européenne. Selon les termes du débat, en particulier à gauche, tout s'est passé comme si l'économie de marché tentait de pénétrer en France, le 29 mai devenant la grande bataille par laquelle le libéralisme allait être maintenu hors de nos frontières. C'est ainsi que le « non » de gauche rejoignait le « non » de droite. La demande de protection sociale, par l'Etat, entrait en contact avec la demande de protection nationale, par les frontières. La figure rhétorique du « plombier polonais » assurait la jonction entre ces deux registres, d'un côté le « national », de l'autre le « social ». La thèse selon laquelle les partisans du « non » forment un camp hétéroclite est hautement contestable.

Le thème de la « renégociation » aura fourni un second grand argument aux partisans du « non ». En effet, il apparaissait plus efficace d'inviter à rejeter le Traité proposé pour en promettre un autre, qui lui serait supérieur, que de refuser tout progrès de l'Union. Telle était la thèse d'un « non européen ». Bien des Français ont été guidés par cette illusion. Selon Ipsos, au moment de voter, 39% des électeurs du « non » pense que « cela permettra de renégocier une meilleure constitution ». Le chiffre fourni par l'enquête Sofres est à peu près le même (35%). D'un autre côté, la victoire du « non » ne semble guère avoir renforcé la croyance dans la thèse du « plan B » qui devait favoriser la France et les intérêts des Français.

Dans l'enquête mensuelle réalisée par la Sofres pour *Le Figaro Magazine* (publication dans le numéro du 4 juin 2005), la proportion de personnes interrogées considérant que « le rôle de la France dans le monde s'affaiblit » est passée de 49% en mai 2005 à 67% en juin (l'enquête a été réalisée les 30 et 31 mai).

Les difficultés du « oui ».

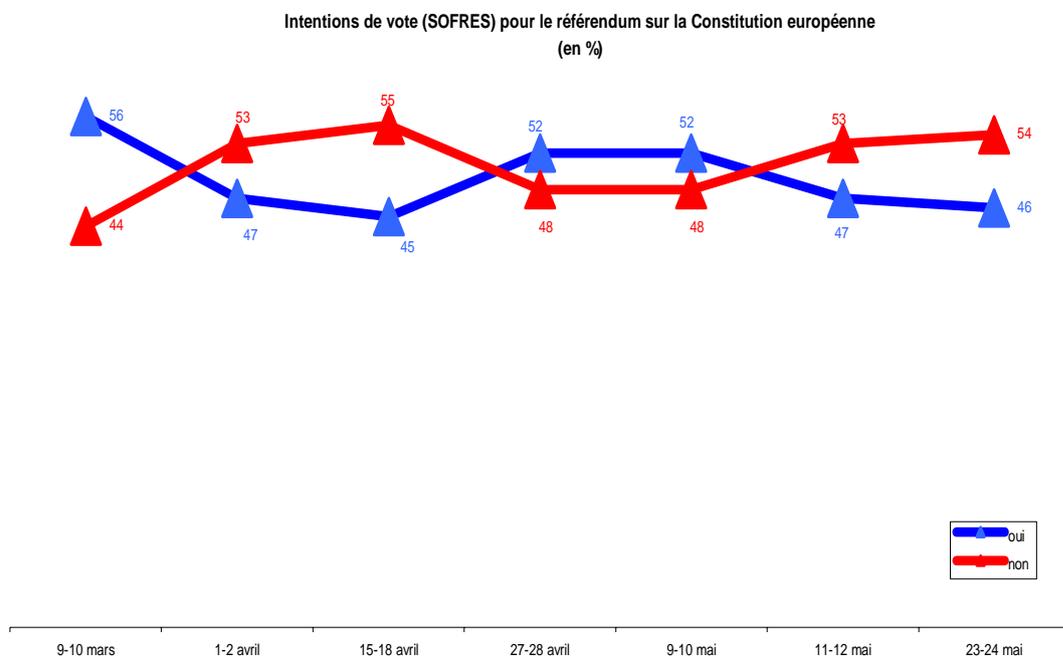
Les difficultés du camp du « oui » s'expliquent par de trop nombreuses raisons : une conjoncture économique défavorable ; un gouvernement impopulaire ; la multiplication des dissidences en faveur du « non » - mais aucune dissidence en faveur du « oui » issue des partis appelant à voter « non » - ; l'existence d'un texte dont chacune des lignes pouvait être contestée, mise en doute, voire manipulée tandis qu'il n'y avait aucun texte auquel comparer le traité, les partisans du « non » n'ayant pas pu ou voulu tenter l'exercice difficile de la proposition, à l'exception de Laurent Fabius, désireux de retirer la troisième partie, celle qu'aucun résultat ne pouvait remettre en cause.

A toutes ces raisons il faut ajouter un temps de parole distribué sans considération du critère objectif de la représentativité électorale. Le principe du 50/50 répondant au choix binaire « oui » ou « non » a impressionné les médias audiovisuels. Ils ont peu à peu cédé à sa logique simpliste et d'apparence implacable. C'est ainsi que des formations politiques dont le poids électoral est marginal, les partis d'extrême gauche et le Parti communiste, ont réussi le tour de force d'accéder à un temps d'antenne presque équivalent à celui des formations parlementaires. Le souci de la parité aura été tel que le CSA a pu demander aux médias audiovisuels d'accorder un temps de parole aux minoritaires en faveur du « non » issus des partis défendant le « oui ». L'inverse n'ayant pas existé, le camp du « non s'en est trouvé renforcé. A l'occasion des grands débats télévisés opposant les partisans du « oui » aux tenants du « non », les différentes chaînes, placées sous la contrainte de la parité, octroyaient ainsi le même temps de parole à des partis qui rassemblaient, ensemble, lors des élections législatives de juin 2002 environ 24% des suffrages exprimés et à ceux partis qui réunissaient, ensemble, près de 70 % des suffrages exprimés.

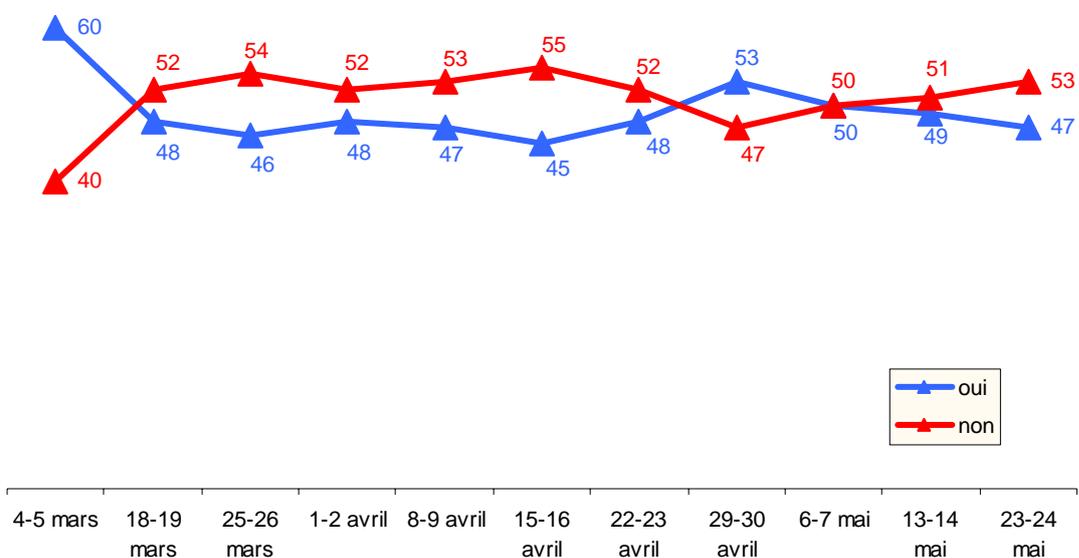
Une opinion structurellement favorable au « non ».

Considérées sur l'ensemble de la période, les enquêtes d'opinion mettent en lumière le caractère structurel du « non ». A partir du premier croisement des deux courbes au profit du

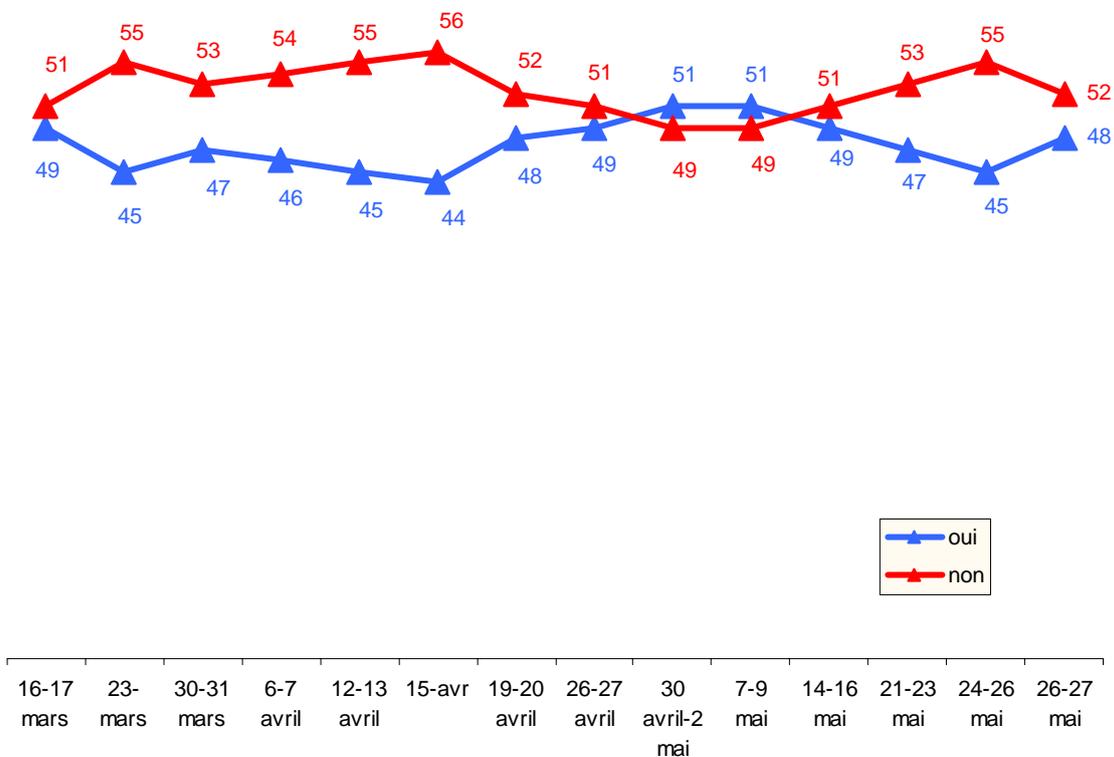
« non », au cours du mois de mars, il n'a plus été possible de réinstaller le « oui » en tête. L'embellie, de la fin avril au début du mois de mai, fut de courte durée. Le « oui » devait presque aussitôt céder la place de tête à un « non » que rien n'est parvenu à menacer, ni les arguments, ni les interventions d'éminentes personnalités, ni celle de Lionel Jospin, ni celle du Président de la république, ni la publication de sondages assurant le rejet du Traité. Selon Ipsos, 82% des électeurs ont déclaré avoir décidé de leur choix « il y a quelques semaines » (25%) ou « il y a quelques mois » (57%). De même, pour la Sofres, 23% des électeurs affirment avoir pris leur décision « pendant la campagne », 56% « depuis très longtemps » et seulement 8% « dans les derniers jours de la campagne », tandis que 13% déclarent « avoir hésité jusqu'au dernier moment ».



Intentions de vote (IPSOS) pour le référendum sur la Constitution européenne (en %)



Intentions de vote (CSA) pour le référendum sur la Constitution européenne (en %)



Le « oui » des Français de 1992 à 2005

	20 septembre 1992	29 mai 2005	Ecart en points
TOTAL « oui »	51	45,33	
Sexe			
- Homme	49	44	- 5
- Femme	53	46	- 7
Âge			
- 18-24 ans	52	41	- 9
- 25-34 ans	51	41	- 10
- 35-49 ans	49	35	- 14
- 50-64 ans	47	45	- 2
- 65 ans et plus	57	63	+ 6
Profession du chef de ménage			
- Commerçant, artisan, chef d'entreprise	44	45	+ 1
- Cadre, profession intellectuelle	70	62	- 8
- Profession intermédiaire	57	46	- 11
- Employé	44	40	- 4
- Ouvrier	42	19	- 23
- Inactif, retraité	55	56	+ 1
Niveau de diplôme			
- Sans diplôme, certificat d'études	44	40	- 4
- BEPC, CAP, BEP	40	32	- 8
- Baccalauréat	61	41	- 20
- Enseignement supérieur	71	57	- 14
Préférence partisane			
- Parti communiste	16	5	- 11
- Parti socialiste	76	41	- 35
- Les Verts	57	36	- 21
- UDF	59	76	+ 17
- RPR, UMP	31	76	+ 45
- Front national	7	4	- 3
- Sans préférence partisane	36	39	+ 3

Sources :

SOFRES, sondage post-électoral du 20 au 24 septembre 1992 auprès d'un échantillon national de 2000 personnes ;

sondage réalisé le jour du vote par téléphone auprès d'un échantillon de 1500 personnes pour TF1/RTL/Le Monde.

La comparaison entre les deux enquêtes réalisées par la Sofres, à 13 années d'intervalle, met en lumière l'effondrement des partisans du « oui », d'un référendum à l'autre. A l'exception des électeurs âgés de plus de 65 ans, qui sont plus nombreux à voter « oui » en 2005, le recul

est général. Il affecte même les catégories sociales généralement les plus favorables à l'idée européenne. Ainsi, le recul est marqué chez les « cadres et professions intellectuelles » (- 8 points), même si le « oui » demeure majoritaire, chez les « professions intermédiaires, où le recul est si fort (- 11 point), que le « oui » très net en 1992 (57%) devient aussi nettement minoritaire en 2005 (46%). Tout aussi spectaculaire est l'effondrement du « oui » chez les électeurs diplômés de l'enseignement supérieur. Ce bastion sociologique du soutien à l'Europe n'est pas épargné. Le « oui », qui triomphait parmi ces diplômés en 1992 (71%), demeure majoritaire en 2005 (57%), mais en recul de 14 points.

Enfin, l'effondrement du « oui » de gauche, en particulier chez les socialistes (-35 points) et chez les Verts (- 21 points) n'est pas compensé quantitativement par les progrès du « oui » que l'on observe à l'UDF (+17 points) ou à l'UMP (+45 points), montrant une fois encore à quel point ce référendum a été vécu comme l'occasion d'exprimer un vote sanction à l'encontre du gouvernement et de la majorité en place.

*
* *

Malgré cet immense gâchis, malgré ses conséquences encore largement imprévisibles, il existe au moins une raison de ne pas désespérer. Selon Ipsos, 72% des électeurs déclarent être « tout à fait ou plutôt favorables à la poursuite de la construction européenne ». Si cette adhésion est presque générale parmi les électeurs du « oui » (97%), elle est également majoritaire parmi les électeurs du « non » (57%).

Nombreux sont les Européens qui éprouvent aujourd'hui un sentiment de découragement devant ce paysage dynamité. Il faudra de longs et patients efforts pour tenter de réparer les immenses dégâts. Tout est possible, à condition de recommencer sans attendre.

Résultats définitifs (selon le Conseil constitutionnel)

Non	54,67% (des suffrages exprimés)
Oui	45,33% (des suffrages exprimés)
Blancs et nuls	2,52% (des votants)
Abstention	30,63% (des inscrits)